

NOTULÆ SYSTEMATICÆ

H. LECOMTE

HERITIERA ANNAMENSIS, sp. nov.

Le botaniste L. Pierre a décrit, sous le nom de *Heritiera angustata* Pierre ¹, une plante d'Indo-Chine recueillie par le D^r Harmand à Kratieh, sur les bords du Mékong, et dont il ne possédait malheureusement que les fleurs mâles ; il n'a eu à sa disposition ni les fleurs femelles, ni les fruits.

D'autre part, dans ces derniers temps, nous avons reçu au Muséum, de notre collaborateur, M. Eberhardt, des rameaux fleuris d'un arbre rencontré à Thua Luu, entre Hué et Tourane, et désigné sous le nom indigène de Cui.

Nous avons reconnu sans peine que cette plante ne pouvait appartenir qu'au genre *Heritiera*. Notre collaborateur, M. Gagnepain, a décrit trois espèces en Indo-Chine ², dont l'une précisément *H. littoralis* Dry., porte le nom annamite de Cui.

Or, la plante envoyée par M. Eberhardt ne peut être rapportée à cette dernière espèce, dont elle diffère par le nombre des étamines dans les fleurs mâles. Il ne s'agit pas non plus de l'*H. macrophylla* Wall., qui a l'ovaire velu, alors qu'il est glabre dans notre plante. Mais cette dernière possède exactement les feuilles de l'*H. angustata* Pierre, avec des fleurs mâles cependant un peu plus petites et entremêlées de nombreuses fleurs femelles, celles-ci notablement plus grandes que les fleurs mâles.

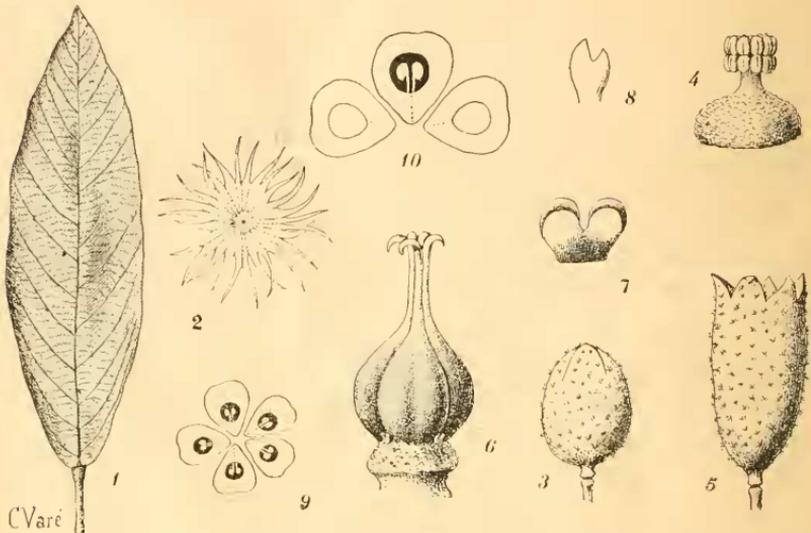
Dans les fleurs mâles, constituées exactement de la même façon que chez l'*H. angustata* Pierre, les pièces du périanthe paraissent

1. L. PIERRE, *Fl. for. Cochinch.*, pl. 204 c.

2. H. LECOMTE, *Fl. gén. de l'Indo-Chine*, t. I, p. 482.

cependant un peu plus courtes et elles présentent, à la partie inférieure de la face interne, une coloration noirâtre qui n'a pas été notée par Pierre. De plus, la couronne circulaire formée par le groupement des anthères est notablement plus large dans la plante d'Eberhardt que dans la plante de Pierre; enfin l'androphore est court, tandis qu'il est allongé dans la plante de Pierre.

En somme, la plante d'Eberhardt, bien que voisine de l'*H. angustata*



1, feuille $\times 2/3$; — 2, un poil scutelliforme de la face inférieure vu de face et très grossi; — 3, un bouton de fleur mâle $\times 7$; — 4, disque androphoré et anthères $\times 10$; — 5, fleur femelle ouverte $\times 6$; — 6, pistil de la même fleur composé de cinq carpelles entre les bases desquels se trouvent des étamines avortées $\times 15$; — 7, une étamine avortée très grossie; — 8, une moitié de cette étamine avortée, vue de côté; — 9, le pistil coupé transversalement au niveau des ovaires; ceux-ci ne sont pas soudés; — 10, portion de la même coupe pour montrer les ovules anatropes.

tata Pierre par l'appareil végétatif et par la disposition générale des fleurs mâles, peut cependant appartenir à une espèce différente, puisque Pierre n'a pas eu l'occasion de voir les fleurs femelles et que de ce fait la description qu'il a donnée de son espèce était forcément incomplète; nous ignorons tout ce qui concerne les fleurs femelles de l'*H. angustata* Pierre.

D'autre part, il est vraisemblable que si Pierre n'a pu décrire que

les fleurs mâles, c'est que les deux sortes de fleurs se trouvaient séparées dans la plante qu'il a décrite, alors que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont entremêlées dans la plante d'Eberhardt.

Pour ces diverses raisons, nous croyons devoir créer pour la plante qui nous a été envoyée, une nouvelle espèce qui portera le nom de *H. annamensis* H. Lec.

H. annamensis sp. nov.

Arbor? Ramuli crassiusculi pilis scutellatis tecti. Folia alterna subcoriacea; limbus ellipticus vel obovatus, integerrimus, basi rotundatus, apice brevissime acuminatus, 15-18 cm. longus, 5-7,5 cm. latus, supra glaber, subnitidus, subtus argenteus, pilis scutellatis tectus; nervi 9-12 p., curvati, infimi 2 p. conjuncte nascentes; nervi costaque supra leviter impressi subtus valde prominentes; venulæ parallelæ subtus prominentes; petiolus 3-4,5 cm. longus basi apiceque crassus, supra leviter canaliculatus, pilis scutellatis tectus; stipulæ lanceolatae, mox deciduae. Paniculae axillares 4-7 cm. longæ, foliis breviores, e floribus ♂ et ♀ constanter mixtis. Flores unisexuales; pedicelli breves, articulati. Flores ♂ parvi, ♀ majores ad apicem ramulorum. Fl. ♂ : calyx urceolatus 3 mm. longus, 5-fidus intus extusque tomentellus, pilis fasciculatis, intus basi fuscus. Corolla o. Discus hemisphæricus crassus, papillosum; filamenta in columnam 0,5 mm. longam connata, thecas 10 parallelas longitudinaliter rimosas gerentia. Fl. ♀ : pedicellus articulatus; calyx campanulatus, 5 mm. longus, 5-fidus, dentibus triangularibus, intus extusque tomentellus, pilis fasciculatis; discus parvus, papillosum. Stamina 5 non evoluta, filamentis brevibus. Carpella 5 sessilia, glaberrima, vix medio connata, flavida, stylo brevi apice curvato. Fructus ignotus.

ANNAM : région forestière de Thua-Luu entre Tourane et Hué [*M. Eberhardt*].

L'inflorescence étant formée de cymes successives, les fleurs femelles se trouvent toujours dans la continuation des pédoncules, alors que les fleurs latérales sont exclusivement mâles. C'est un caractère que nous avons déjà eu l'occasion de signaler chez les fleurés des diverses espèces du genre *Hevea* (*Bull. Soc. bot. France*, t. LVII, p. 134, 1910) et qui se présente ici avec une netteté remarquable.

D'autre part, alors que les rameaux et la face inférieure des feuilles sont couverts de poils écailleux, les pédoncules floraux, les pédicelles et les périanthes sont recouverts de poils fasciculés étoilés, appliqués contre la face de l'organe chez les pédoncules, formant des touffes saillantes chez les pédicelles et les fleurs, en sorte que

les poils des pédoncules se montrent intermédiaires entre ceux des rameaux et ceux des fleurs.

Les stipules étant précocement caduques, il est rare d'en rencontrer ; mais avec un peu d'attention on peut découvrir la petite cicatrice qu'elles laissent en tombant. En outre, les fleurs possédant toutes des pédicelles nettement articulés, la plante ne peut que porter des feuilles stipulées, car nous avons montré (Les articulations florales, in *Nouv. Arch. Muséum*, 5^e série, t. II, 1910) que sans exception, chez les Dicotylédones dialypétales du moins, l'articulation du pédicelle floral ne se rencontre que chez les plantes à feuilles stipulées ou composées. Le fait se vérifie ici très nettement.

Le périanthe étant composé d'un seul cycle de pièces, on pourrait se demander s'il s'agit d'un calice ou d'une corolle et, dans ce dernier cas, la plante appartiendrait aux gamopétales. Mais le fait que le nombre des étamines peut être au moins le double de celui des pièces du périanthe et même parfois beaucoup plus grand chez certaines espèces du genre *Sterculia*, voisin du genre *Heritiera*, éloigne l'idée d'un périanthe assimilable à une corolle, car chez les fleurs à corolle gamopétale l'androcée est généralement isostémone et rarement diplostémone.

H. LECOMTE

UN NOUVEAU *TRICHOSCYPHA* DU CONGO FRANÇAIS

Le Muséum a déjà reçu de son dévoué correspondant, M. Le Testu, administrateur au Congo, des envois successifs de plantes récoltées dans la région voisine de Nyanga.

J'avais eu autrefois l'occasion d'appeler l'attention de M. Le Testu sur des arbres très communs dans les forêts de cette région et qui appartiennent au genre *Trichoscypha*, de la famille des Anacardiaceés. Ce sont habituellement des arbres non ramifiés, à port de Palmiers, couronnés par un bouquet de grandes feuilles imparipennées et portant des grappes de fleurs et de fruits le long de la tige, souvent jusque près du sol.